

# Règlement local de publicité (RLP)

Téléchargez les différents documents concernant le Règlement local de publicité.

Un règlement local de publicité (RLP) a vocation à imposer des règles concernant les publicités, enseignes et pré-enseignes, sur un territoire communal ou inter communal.

Ce document permet ainsi, à la collectivité, de formaliser son projet en la matière.



*Soucieuse du cadre de vie des baulois, la ville de La Baule-Escoublac a adopté un nouveau RLP le 16 novembre 2018.*

Vous pouvez consulter, ci-dessous, les documents s'y rapportant.

Le précédent règlement, du 29 juillet 1991, est abrogé.

## Fil Infos



**ECONOMIE, EVÈNEMENT**

Appel à candidatures :  
Nocturnes du Marché 2025



**ECONOMIE**

Un engagement fort pour  
l'avenir du tourisme, une  
opportunité pour La Baule-  
Escoublac



**COMMERCE, ECONOMIE**

Avis d'appel public à la  
concurrence - Manège Casino



**VILLE DE LA BAULE**

Ville de La Baule Escoublac  
Hôtel de Ville  
7, avenue Olivier Guichard  
44500 La Baule-Escoublac

 02 51 75 75 75

